



Conférence internationale

22 et 23 septembre 2010

## Quel projet de société pour demain?

Coopératives, mutuelles et territoires:  
Enjeux, défis et alternatives

Centre des congrès de Lévis



Texte apparu originalement dans la *Revue Vie Économique*, Volume 1, No 4, mai 2010

## Mouvement coopératif et mondialisation

**Ernesto Molina**

Conseiller à la recherche au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et chargé de cours à l'Université de Sherbrooke

### Introduction

Nous sommes présentement dans l'urgence de construire des alternatives à la mondialisation néolibérale qui conduisent à une économie plurielle au service d'une société équitable, solidaire et durable. Quelles sont et comment les pratiques d'intercoopération internationale du mouvement coopératif québécoise qui, émergeant de l'identité coopérative, expriment le potentiel de contribuer à cette tâche? Voilà la question guidant ces lignes de réflexion.

### 1. La reconnaissance internationale des coopératives

En 2002, dans sa recommandation 193, l'Organisation internationale du travail (OIT) a reconnu la capacité des coopératives d'éviter la séparation de l'économique et du social. L'OIT reconnaît que les coopératives contribuent de façon importante à l'économie, à la mobilisation des ressources ainsi qu'à la stimulation de l'investissement en même temps qu'elles promeuvent la plus complète participation au développement économique et social de toute la population. Donc, en tant que forme puissante de solidarité humaine, les coopératives favorisent d'une part la création de richesses et leur répartition plus équitable, ce qui bénéficie leurs membres et leur communauté; d'autre part, les coopératives dévient des espaces d'insertion sociale pour leurs membres. Cette capacité d'imbriquer l'économique dans le social est reconnue pour tous les pays, quel que soit leur niveau de développement (OIT).

Les coopératives, principale composante d'une économie qui s'appuie sur des entreprises à propriété collective, sont ainsi reconnues comme faisant partie d'une sphère de l'économie plurielle, au même rang que l'économie publique et que l'économie privée. Une sphère de l'économie où les biens et les services produits servent à augmenter le bien-être des membres et dont le paramètre de définition de la valeur est la contribution à la réalisation des objectifs de l'organisation (Petrella, 2007: 126-128). Les coopératives sont donc reconnues internationalement comme une forme d'entreprise capable de produire de la richesse et de promouvoir le développement économique et



Conférence internationale

22 et 23 septembre 2010

## Quel projet de société pour demain?

Coopératives, mutuelles et territoires:  
Enjeux, défis et alternatives

Centre des congrès de Lévis



social de toute la population, et pas seulement une croissance économique qui profite à quelques-uns. Une richesse qui tend à offrir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail aux travailleurs-membres; de meilleurs prix et des produits de meilleure qualité aux consommateurs-membres; de meilleurs bénéfices et de meilleures conditions d'écoulement de la production aux producteurs-membres; des relations plus équitables pour tous les partenaires de l'activité économique; des retombées solides et directes pour les communautés.

De plus, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2012 «Année internationale des coopératives» en hommage à la contribution des coopératives à la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale, dans plus de 100 pays, incluant autant les États-Unis et le Canada que le Burkina Faso et la Bolivie. Le premier considérant de cette résolution reconnaît que les coopératives aident toute la population, notamment celle appartenant aux groupes qui risquent l'exclusion, à participer au développement économique et social ([ONU](#)).

Les coopératives sont donc internationalement reconnues aussi par leur capacité de production d'une richesse favorable aux pauvres, contribuant non seulement à l'augmentation de leurs revenus, mais aussi à la création d'espaces de participation et d'inclusion sociales.

## 2. Le potentiel coopératif

Cette reconnaissance internationale des coopératives est, en définitive, la reconnaissance des actions déjà mises en place par les coopératives, mais aussi du potentiel coopératif à proposer des alternatives face à ce que nous appellerons la montée des inégalités et de l'exclusion dans un monde marqué par l'abondance de la richesse. Une reconnaissance de la contribution des coopératives à la construction d'une société où l'économie n'est pas reine mais outil, où la coopération l'emporte sur la compétition, où le bien commun prévaut sur le profit (Kempf, 2009). Ce potentiel coopératif émerge de l'identité coopérative exprimée dans la définition, les valeurs et les principes qui guident l'action coopérative, qui se confrontent dans cette action, qui se nourrissent d'elle et qui, en même temps, lui offrent une structure. Faisons un rappel de ces éléments de l'identité coopérative.

L'Alliance coopérative internationale définit une coopérative comme «une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement» ([ACI](#)). Un lien particulier s'établit donc, entre l'aspect social (une association), l'aspect économique (une entreprise), l'aspect politique (la propriété collective et le pouvoir démocratique). C'est le sens de «s'associer pour entreprendre autrement» (Demoustier, 2003). D'autre part, la prise en charge et la responsabilité personnelle et mutuelle, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité sont les valeurs clés reconnues



Conférence internationale

22 et 23 septembre 2010

## Quel projet de société pour demain?

Coopératives, mutuelles et territoires:  
Enjeux, défis et alternatives

Centre des congrès de Lévis



internationalement par les coopératives. Cependant, prises individuellement, ces valeurs ne permettent pas de comprendre la complexité de cette identité, non plus d'en imaginer ses particularités. Il faut donc comprendre l'ensemble de ces valeurs et les liens qui existent entre elles comme alternative à l'utilitarisme dominant depuis la naissance du capitalisme ([Molina, 2009](#)). Finalement, rappelons-nous que l'adhésion volontaire et ouverte à tous, le pouvoir démocratique exercé par les membres, la participation économique des membres, l'autonomie et l'indépendance, l'éducation, formation et information, la coopération entre les coopératives et l'engagement envers la communauté sont les sept principes coopératifs reconnus internationalement. Seulement un de ces principes parle d'économie, les autres faisant mention des individus et des communautés, de liberté et d'engagement, de démocratie et d'éducation, d'indépendance et de coopération. Il s'agit à nouveau de participer pleinement de l'activité productive, mais de le faire différemment, de mettre l'économie au service du social en passant par le politique.

Il ne s'agit pas de peindre un tableau naïf selon lequel les coopératives agissent toujours selon leur identité. Il n'est pas question de cacher ce qui pourrait être considéré comme des erreurs, des contradictions, des déviations, des ambiguïtés de la pratique des coopératives. Il n'est pas question non plus d'essayer de séparer les coopératives et les mutuelles en deux camps : les bonnes et les mauvaises, les vraies et les fausses, les petites et les grandes, les anciennes et les nouvelles, celles des pauvres et celles des riches. Au contraire, ce qui nous guide dans cette réflexion c'est plutôt la conviction de la pertinence, des particularités et de la légitimité de l'identité coopérative, de son potentiel considérable pour faire face aux crises actuelles, alimentaire, climatique, énergétique, financière. Une identité capable de contribuer à la construction d'alternatives qui utilisent le marché pour satisfaire les besoins des individus et des communautés et pas seulement ceux du capital; qui produisent de la richesse pour la partager entre les différentes parties prenantes et pas seulement pour enrichir les propriétaires du capital-action; qui comprennent que c'est la société qui doit être durable et pas seulement le développement. En définitive, des alternatives qui permettent de s'enrichir ensemble, sans nuire aux autres acteurs sociaux et économiques, tout en respectant l'environnement.

Les coopératives possèdent donc un potentiel comme entreprises différentes sur le plan social et politique, mais aussi comme entreprises productives sur le plan économique. Mais, elles possèdent aussi un potentiel comme mouvement social ([Favreau, 2010](#)), comme des hommes et des femmes qui agissent ensemble de façon intentionnelle, nommant le juste et l'injuste, partageant des intérêts et des visions d'un nouvel ordre de vie, sortant d'une neutralité qui interdit de participer pleinement à la formulation de réponses aux enjeux de la société actuelle. Comment les coopératives et les mutuelles québécoises, en tant qu'entreprises différentes, mais aussi en tant que mouvement, interviennent-elles au niveau international?



Conférence internationale

22 et 23 septembre 2010

## Quel projet de société pour demain?

Coopératives, mutuelles et territoires:  
Enjeux, défis et alternatives

Centre des congrès de Lévis



### 3. Intercoopération internationale

Le sixième principe coopératif adopté par l'Alliance coopérative internationale décrit ainsi l'intercoopération: «Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, les coopératives œuvrent ensemble au sein de structures locales, nationales, régionales et internationales» ([ACI](#)). Quelles sont les pratiques d'intercoopération internationale du mouvement coopératif et mutualiste du Québec? Nous aborderons la représentation politique, le réseautage et l'appui aux coopératives, mutuelles ou autres associations du Sud.

#### 3.1. Représentation politique internationale

Le regroupement des coopératives en fédérations et confédérations qui exercent la représentation politique face aux gouvernements ou aux autres acteurs sociaux est une pratique d'intercoopération que nous pourrions qualifier de traditionnelle et de base. Sur le plan international, l'organisme de représentation politique des coopératives est l'Alliance coopérative internationale (ACI). Elle vise la promotion d'un environnement politique permettant aux coopératives de se développer et de prospérer ainsi qu'elle promeut la reconnaissance de la contribution des coopératives au développement international. D'autre part, l'ACI établit un lien privilégié avec les organismes internationaux d'aide multilatérale et bilatérale. En plus de faire connaître les coopératives, l'ACI encourage le renforcement des capacités, aide à la création d'emploi et soutient des programmes de réduction de la pauvreté et de microfinance, et le soutien financier aux mouvements à travers le monde. L'ACI vise, par exemple avec la campagne mondiale «[Coopérons contre la pauvreté](#)», à faire valoir, reconnaître et promouvoir les coopératives en tant que forme d'entreprise capable d'être concurrentielle sur le marché tout en créant de l'emploi, en favorisant la protection sociale, l'expression et la représentation des membres et la réduction de la pauvreté.

L'ACI est une association indépendante et non gouvernementale qui regroupe, représente et assiste les coopératives du monde entier. Elle fut fondée à Londres en 1895 et compte présentement 240 membres qui représentent quelque 800 millions de personnes dans 90 pays et procurent de l'emploi à plus de 100 millions de personnes dans le monde ([ACI](#)). Par l'entremise du Conseil canadien de la coopération et de la mutualité, dont il est membre, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), participe à l'ACI. Le CQCM, organisme supérieur des coopératives et des mutuelles au Québec, regroupe 15 fédérations des coopératives et trois mutuelles, donc 3300 entreprises collectives qui génèrent 90 000 emplois, possèdent des actifs évalués à plus de 166 milliards \$ et produisent un chiffre d'affaires de 22 milliards \$ ([CQCM](#)).



Conférence internationale

22 et 23 septembre 2010

## Quel projet de société pour demain?

Coopératives, mutuelles et territoires:  
Enjeux, défis et alternatives

Centre des congrès de Lévis



### 3.2. Réseautage international de l'économie sociale et solidaire

Les coopératives et les mutuelles du Québec sont aussi présentes dans les initiatives québécoises de réseautage international de l'économie sociale et solidaire de tous les continents. En effet, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), la Société de coopération pour le développement internationale (SOCODEVI) ainsi que Développement international Desjardins (DID) sont membres du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ). Cette coalition a pour but de contribuer à arrimer les projets de coopération internationale réalisés par chacune de ses organisations membres à un réseau de solidarité internationale en économie sociale. Les mandats spécifiques du GESQ incluent l'appui à la réflexion collective québécoise sur les enjeux et les perspectives d'une mondialisation solidaire, la promotion et la circulation de l'information sur les initiatives et réalisations québécoises de partenariat Nord-Sud en économie sociale et solidaire ainsi que l'organisation de la contribution québécoise au développement de réseaux continentaux et internationaux, à la mise en place d'organismes de soutien et à la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire par les États et les organisations internationales ([GESQ](#)).

### 3.3. Appui aux coopératives, mutuelles ou autres associations du Sud

Les deux grands acteurs du mouvement coopératif et mutualiste québécois de l'intercoopération internationale visant l'appui aux coopératives, mutuelles ou autres associations du Sud sont la Société de coopération pour le développement international et Développement international Desjardins.

SOCODEVI est un réseau de coopératives et de mutuelles, fondée en 1985, qui contribue au développement durable des pays où elle intervient et qui favorise la prise en charge des populations locales. Ce réseau permet aux coopératives et mutuelles québécoises de partager leur expertise et leur savoir-faire avec de coopératives, mutuelles ou autres associations des pays du Sud pour offrir des services de qualité et enrichir leurs membres, à partir de la mise en place et du renforcement d'activités génératrices de revenus en gardant le cap sur une distribution équitable de la richesse au sein des organisations appuyées. Centrées sur le développement et l'accompagnement des réponses locales aux besoins locaux, les pratiques d'intercoopération internationale de SOCODEVI visent l'amélioration des capacités des membres, des dirigeants et du personnel des coopératives et des mutuelles accompagnées, de même que l'amélioration des compétences organisationnelles et opérationnelles de ces coopératives, afin de mieux exécuter leurs fonctions. La capacité des individus associés à se donner des services visant à satisfaire leurs besoins et ainsi améliorer leurs conditions sociales, économiques et politiques fait partie de la prise en charge locale, indispensable pour assumer les tâches d'entrepreneurs collectifs. En fin, cette intercoopération internationale qui accompagne les réponses locales aux besoins locaux favorise le



Conférence internationale

22 et 23 septembre 2010

## Quel projet de société pour demain?

Coopératives, mutuelles et territoires:  
Enjeux, défis et alternatives

Centre des congrès de Lévis



processus qui permet de passer de la précarité et de la survie à la satisfaction des besoins et au développement des communautés.

À l'aube de son 25<sup>e</sup> anniversaire, SOCODEVI a accompagné plus de 500 organisations coopératives, mutualistes et associatives dans une quarantaine de pays en développement. L'année 2008-2009, la valeur totale des mandats octroyés à SOCODEVI par divers partenaires financiers est de 23 millions de \$ CA et la contribution totale des institutions membres pour l'équivalent de 1,5 million de \$ CA ([SOCODEVI](#)).

Pour sa part, DID, une composante du Mouvement Desjardins fondée en 1970, contribue à renforcer le secteur de la finance de proximité dans les pays en développement et en émergence. DID vise le renforcement de la capacité d'agir et d'entreprendre de populations locales, en favorisant la maîtrise d'institutions financières à propriété collective et à rayonnement communautaire. Les pratiques d'intercoopération internationale de DID contribuent à rendre disponible le crédit aux populations moins nanties, en développant, de façon rentable et pérenne, des institutions financières dont les principales ressources proviennent des communautés desservies.

DID travaille avec une trentaine d'institutions partenaires dans presque autant de pays en développement. Voici les indicateurs de performance financière et sociale de 18 des réseaux d'institutions de finance de proximité partenaires de DID: 6,1 millions de membres et de clients; 801\$ de crédit moyen; 1771 caisses et points de services; 4593 employés dont 52% sont des femmes; 7048 dirigeants dont 30% sont des femmes ([DID](#)).

Ces coopératives, mutuelles ou associations appuyées par SOCODEVI et par DID risquent d'éprouver, comme toutes les initiatives populaires tels que le signalent pertinemment Favreau, Fréchette et Lachapelle (2008), des difficultés de maintenir la dynamique participative initiale, de définir leur horizon propre face à l'entreprise privée et les services publics, de transiger avec la transformation des structures basées sur le bénévolat ou le militantisme vers la professionnalisation des services.

Ces risques n'empêchent pas que, autant dans le cas de DID que de SOCODEVI, leurs interventions favorisent la lutte contre la pauvreté et les inégalités ainsi que la création de richesse qui profite aux membres des organisations partenaires ainsi qu'à leurs communautés d'appartenance. Cette intercoopération favorise la génération d'activités économiques par des organisations performantes atteignant une rentabilité économique et une rentabilité sociale suffisantes et donnant de meilleurs services à leurs membres et à la population en général. Il faut noter que dans cette perspective, la lutte contre la pauvreté ne peut pas se dissocier de la lutte contre les inégalités, cause fondamentale de la pauvreté et de l'exclusion. Ainsi, cette lutte contre la pauvreté et les inégalités est une lutte en faveur du développement humain qui crée des opportunités et des possibilités de choix permettant aux individus de mener une vie décente, donnant aux pauvres les moyens d'acquérir des ressources ([PNUD](#)). Autrement dit, la lutte contre



Conférence internationale

22 et 23 septembre 2010

## Quel projet de société pour demain?

Coopératives, mutuelles et territoires:  
Enjeux, défis et alternatives

Centre des congrès de Lévis



la pauvreté veut s'attaquer aux inégalités derrière la pauvreté et à la dépendance économique des communautés ([Favreau, 2009](#)). Très récemment, faisant référence à l'Amérique latine, José Miguel Insulza, Secrétaire général de l'Organisation des États Américains (OEA) déclarait que la pauvreté et les inégalités étaient des limitations critiques à la démocratie puisque cette dernière est interdépendante du développement économique et social équitable. Le grand paradoxe de l'Amérique latine est qu'en même temps que s'instaure une démocratie politique électorale, sur le plan économique et social ces sociétés montrent davantage des inégalités, augmentant la fragilité de la démocratie. La solution est de reconnaître l'interdépendance entre développement, équité et démocratie ([Insulza, 2010](#)). Les organisations coopératives, mutualistes et associatives possèdent un énorme potentiel pour y contribuer.

Les interventions de SOCODEVI et de DID possèdent aussi le potentiel de contribuer au développement des communautés en raison de la pérennité des coopératives et des mutuelles du Sud qui sont accompagnées ainsi que des retombées de leurs activités sur leurs membres et les communautés locales. Mais aussi, en renforçant la capacité d'agir et de se prendre en main des populations du Sud ainsi qu'en renforçant les espaces de pratiques citoyennes et de participation démocratique au façonnement du bien commun, les pratiques d'intercoopération de SOCODEVI et de DID favorisent le potentiel des coopératives et des mutuelles du Sud à exercer une influence accrue au sein de la société civile de leurs pays et auprès de leurs gouvernements pour générer un impact plus significatif dans leur milieu.

Finalement, autant les pratiques d'intercoopération internationale de SOCODEVI que celles de DID sont basées sur le partage et les échanges du savoir-faire, sur la mise au service des partenaires des pays du Sud des expertises techniques des coopératives et des mutuelles du Québec ainsi que de l'expertise propre à chacune des deux institutions. Pour les coopératives et les mutuelles du Québec, de même que pour leurs membres participants à des projets de développement international, cette mobilisation d'expertises québécoises représente souvent un retour ou un rappel des valeurs et des principes coopératifs. Il s'agit d'une expression vivante du défi vécu par des coopératives et des mutuelles qui, ayant si bien réussi sur le plan économique, risquent d'oublier ou de négliger leur raison d'être: s'associer pour entreprendre autrement.

### Conclusion

Les coopératives et les mutuelles possèdent un grand potentiel de réponse aux crises actuelles; leur identité porte des alternatives pour la construction d'une mondialisation équitable, solidaire et durable; les pratiques d'intercoopération internationale des coopératives et mutuelles québécoises contribuent au développement des communautés en raison de la pérennité et des retombées des coopératives et des mutuelles qu'elles accompagnent au Sud.



Conférence internationale

22 et 23 septembre 2010

## Quel projet de société pour demain?

Coopératives, mutuelles et territoires:  
Enjeux, défis et alternatives

Centre des congrès de Lévis



Aujourd'hui la mondialisation néolibérale et sa conséquente montée des inégalités ont relancé le débat qui cherche à construire des alternatives au modèle fondé uniquement sur les lois du marché et de la régulation publique.

Un débat qui, au Québec, prend forme dans la Conférence internationale qui porte le titre suivant: [Quel projet de société pour demain? Coopératives, mutuelles et territoires : Enjeux, défis et alternatives](#). Partant de la pertinence des coopératives et des mutuelles pour le développement économique et social autant au Québec que sur le plan international, cette conférence se questionne, entre autres aspects, sur le positionnement du mouvement coopératif devant la fracture sociale et économique de la planète entre le Nord et le Sud; «Quelle sera la participation voire l'engagement du mouvement coopératif auprès des acteurs des pays en situation de précarité ? Quelles pratiques suivront dans les échanges qui transitent à travers les réseaux coopératifs organisés à toutes les échelles de territoire ? » ([Quel projet de société pour demain?](#)).

### Bibliographie

Demoustier, Danielle. 2003. *S'associer pour entreprendre autrement*, Paris, La Découverte, 207 p.

Favreau, Louis, Lucie Fréchette et René Lachapelle. 2008. *Coopération Nord-Sud et développement. Le défi de la réciprocité*, Québec, PUQ, 185 p.

Kempf, Hervé. 2009. *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Paris, Seuil, 155 p.

Petrella, Riccardo. 2007. *Pour une nouvelle narration du monde*, Montréal, Écosociété, 176 p.